



Fédération pour la protection du patrimoine naturel de l'Arc jurassien

Neuchâtel, le 30 août 2010

Colloque Suisse-Eole / Pro Natura Dialogue ou instrumentalisation?

Le 31 août se tiendra à Berne un colloque organisé par Suisse-Eole et Pro Natura. Son objet : étudier dans quelle mesure il est possible de concilier protection de la nature et développement de l'éolien. Cette pesée des intérêts entre production de courant de source renouvelable et protection des sites naturels et des paysages se présente en effet comme un épineux dilemme pour les défenseurs de l'environnement.

Si l'échange de points de vue entre Suisse-Eole et Pro Natura n'est pas contestable, on peut cependant douter des visées désintéressées de cet événement largement sponsorisé par des fabricants d'éoliennes, des sociétés électriques et des investisseurs du milieu éolien. On peut dès lors craindre une instrumentalisation de Pro Natura dont l'approbation peut être une condition déterminante à la réalisation de nombreux sites éoliens en Suisse.

Pro Crêtes, Fédération pour la protection du patrimoine naturel de l'Arc jurassien, rappelle ici quelques éléments du débat.

Rappel : Pro Natura Vaud et Neuchâtel s'inquiètent

Dans le canton de Vaud, c'est le projet EolJoux (Marchairuz) qui a soulevé l'ire des protecteurs de la nature puisqu'il serait implanté dans un site classé à l'Inventaire Fédéral des Paysages (IFP).

Récemment, Pro Natura VD s'est à nouveau manifestée, parlant « d'assaut sans précédent sur les paysages vaudois ¹ » en raison d'une forte concentration de projets, notamment sur les crêtes jurassiennes.

Le manque de vision d'ensemble et de cadres réglementaires précis a conduit Pro Natura VD à proposer un moratoire.

Côté neuchâtelois, Pro Natura s'est prononcée sur le concept éolien neuchâtelois, mettant en cause le nombre de sites retenus (six).

Pro Natura NE évoque également sa vive inquiétude à voir les promoteurs démarcher des communes et des agriculteurs pour des sites non retenus dans le concept cantonal.

Par ailleurs Pro Natura NE se déclare fortement interpellée par les impacts indirects - construction des accès dans les pâturages boisés - qu'engendrerait la réalisation de parcs éoliens comme celui de la Montagne-de-Buttes (27 à 30 machines)².

Ce regard critique manifesté par deux sections cantonales romandes de Pro Natura a de quoi contrarier le lobby éolien qui, s'étant longtemps considéré comme dédouané par son « étiquette verte », compte déployer ses activités sans obstacle, y compris dans les périmètres protégés, avec le blanc seing du secrétariat central de Pro Natura.

Un impact sans commune mesure avec le bénéfice attendu

Exploiter l'immense potentiel d'économies d'électricité de manière systématique apparaît bien comme la piste la plus productive en matière de protection de l'environnement. C'est là que doivent désormais se concentrer volonté et actes politiques, ainsi que moyens financiers.

Le kilowatt qui pollue le moins reste celui qui n'est jamais produit. Or actuellement, selon Hans-Peter Fricker, directeur du WWF Suisse, 1 kWh sur 3 est gaspillé.

En l'absence d'une politique d'économie d'énergie ambitieuse, la consommation d'électricité a régulièrement augmenté ces dix dernières années de 2% par an (exception faite de 2009 en raison de la crise économique).

Sur le plan de la politique énergétique, il convient par conséquent d'établir une hiérarchie claire des priorités en fonction de leurs conséquences sur l'environnement et le paysage.

Aujourd'hui, les dizaines et les dizaines de parcs éoliens planifiés, s'ils se concrétisent, sacrifieront des pâturages boisés, des paysages remarquables, des sites classés aux inventaires cantonaux des monuments et des sites (IMNS), sans parler des effets collatéraux sur la biodiversité.

1'000 machines de 140 mètres de haut seraient nécessaires pour produire, tout au plus, l'équivalent de 4% de la consommation suisse actuelle, qui ne cesse d'augmenter.

Pour Pro Crêtes, la transformation de l'Arc jurassien en usine électrique ne se justifie pas !

Notes :

1. La Nature vaudoise – Journal de Pro Natura Vaud, n° 131, juillet 2010, pp. 10-11.

2. Pro Natura local – Encart local de la section neuchâteloise, juin 2010, pp. 1-3.

CONTACTS

Félix Gueissaz, Président de la Fédération Pro Crêtes
Tél. : 078 790 45 80 - Mail: felix.gueissaz@pro-cretes.ch

Martin Kucera, membre de la Fédération Pro Crêtes
Tél.: Tél. 032 753 57 27 – Mail: martin.kucera@pro-cretes.ch